

# De Karadzic à Al-Bachir

L'arrestation de l'ancien dirigeant des Serbes de Bosnie doit servir de leçon. Il faut que le responsable du drame du Darfour passe lui aussi en jugement

**E**n moins de quinze jours, la justice internationale s'est rappelée par deux fois au bon souvenir des bourreaux. Le 14 juillet, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno-Ocampo, annonçait qu'il requerrait un mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar Al-Bachir, dont il demandait l'inculpation pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Puis, le 21 juillet, Radovan Karadzic, l'ancien chef politique des Serbes de Bosnie, était enfin arrêté. N'en déplaise aux cyniques partisans de la realpolitik, il s'agit là de deux concrétisations du refus de l'impunité pour les auteurs de crimes de masse.

Il reste encore beaucoup à faire pour que justice soit rendue à toutes les victimes de Bosnie. Les étapes risquent d'être bien plus nombreuses pour que les peuples du Darfour voient comparaître devant leurs juges ceux qui, depuis 2003, organisent leur élimination à coups de tueries, viols, tortures, destructions de villages, pillages, expulsions. Mais l'essentiel est que la justice internationale, en dépit d'innombrables difficultés, continue d'avancer.

Les conditions de l'arrestation de Karadzic sont riches d'enseignements. Que s'est-il passé pour qu'un terme soit mis à ses treize ans de cavale ? L'homme a perdu ses protections au sein de l'appareil d'Etat serbe dès lors que les nouvelles autorités du pays ont privilégié l'adhésion à l'Union européenne. C'est bien la pression mise par l'Europe sur le gouvernement serbe, à un moment où celui-ci est contraint économiquement et politiquement de se tourner vers elle, qui a permis à la justice internationale de progresser. Quelle leçon en tirer pour le Darfour ? Là aussi les pressions extérieures peuvent payer. Les soutiens dont bénéficie le régime soudanais sont nombreux. Celui-ci compte ainsi sur son grand protecteur, client en pétrole et fournisseur d'armes, la Chine.

Mais celle-ci n'est pas totalement indifférente à l'opinion internationale, surtout en période de Jeux olympiques. Parmi les multiples légitimes motifs de boycott de la cérémonie d'ouverture, les Européens auraient dû avoir en tête la question des liens de Pékin avec Khartoum. La démarche de la CPI a embarrassé les Américains, tandis que les Européens lui ont apporté un sou-

## Jacky Mamou

Président du collectif Urgence Darfour

## Dominique Sopo

Président de SOS-Racisme

## Ilana Soskin

Avocate, membre du Conseil fédéral de la Licra, chargée du Darfour

tien mesuré ; celui de Bernard Kouchner ayant été le plus clair. Quant à la coalition hétéroclite qui a condamné l'initiative de Moreno-Ocampo, elle est loin de constituer un bloc stable et puissant autour d'Al-Bachir. La réaction de l'Egypte lors de la réunion de la Ligue arabe, appelée à la rescousse par l'homme fort de Khartoum, est révélatrice d'un manque d'enthousiasme à lui apporter un ferme soutien. Malgré la solidarité de façade, certains pays arabes ne sont pas enchantés à l'idée de fournir un

Il serait inacceptable que la communauté internationale recule devant ses responsabilités au Darfour

appui durable à un régime issu d'un coup d'Etat fomenté par les Frères musulmans et qui sert de base à l'un des courants les plus radicaux de l'islamisme.

Le front du refus de l'inculpation d'Al-Bachir peut se disloquer. L'arrestation de Karadzic prive également le maréchal-président soudanais de l'un de ses arguments démagogiques qui trouvent malheureusement trop souvent écho dans certains milieux se revendiquant de l'« anti-impérialisme » : la requête de procureur de la CPI ne serait qu'un complot occidental. A

l'appui de cette thèse, de singuliers politologues nous expliquent que la justice internationale ne s'en prendrait qu'à l'Afrique. Mais il est peu probable que ce soit suffisant puisqu'ils nient le principal : l'horreur que vivent les Darfouris, dont 300 000 selon l'ONU ont péri et quelque 2,7 millions se retrouvent dans des camps de déplacés. Al-Bachir se retranche derrière l'absence de ratification de la CPI par le Soudan ; argument vain, puisque la situation du Darfour a été déferée à la CPI par le Conseil de sécurité. La CPI ne juge pas les crimes commis dans un pays où le système judiciaire est indépendant. Or Ahmed Haroun, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour crime contre l'humanité, a été, par Al-Bachir, promu ministre des affaires humanitaires et donc chargé des camps de déplacés. Il s'agit là d'indications claires de l'entière protection par Al-Bachir de ceux qui commettent des crimes sous ses ordres directs.

Il serait inacceptable, maintenant que Karadzic va devoir rendre compte de ses crimes, que la communauté internationale recule devant ses responsabilités au Darfour. D'une part, elle doit parachever le déploiement des 26 000 hommes de la Minuad, la force mixte Union africaine-Nations unies destinée à protéger les civils darfouris, et d'autre part, s'interdire toute pression sur les juges de la CPI, auxquels revient la tâche d'examiner la requête de M. Moreno-Ocampo.

La Russie et la Chine agitent l'article 16 du statut de la CPI, qui permet au Conseil de sécurité de suspendre la procédure judiciaire pour un an renouvelable. Il pourrait certes y avoir un bon usage de cette disposition juridique pour contraindre Khartoum à sécuriser l'aide humanitaire, l'empêcher d'entraver le déploiement de la Minuad et reprendre sincèrement le processus de paix. Mais comment faire confiance à un régime qui a toujours nié ses crimes, qui n'a jamais tenu aucun de ses engagements ni coopéré loyalement pour faciliter les secours humanitaires ?

La mobilisation des opinions, la pression sur les alliés de Khartoum, un soutien résolu à la CPI, tels sont les moyens indispensables pour satisfaire à la double exigence des populations du Darfour : la paix et la justice. Le procès de Karadzic devrait lui servir d'excellent aide-mémoire pour la communauté internationale. ■

AUCC

Darcosarkoz

L'article de Xavi Monde du 18 juillet est l'allié de l'indigné. Pourquoi cette censure contre ses adversaires, infamantes ? Pourquoi ceux qui estiment que telle pour transgression les ridiculiser s'opposeraient à « d'apprendre à et compter » — o demment reconner aussi fielleusement les arguments est totaler part d'un ministre. On retrouve la neuse quand M. sion « placer l'éducation » qu'il p conception qui a du maître, sapé son prestige.

C'est tout le cont mule, c'est estim n'est pas fait pour mais pour permission et la structure de l'élève et, qu'il requiert l'adhésion sa propre formal l'élève doit être c sonne et non cor Une telle conception mission de l'ense rehausse. Je ne p Darcos se soit au sur la valeur de l mauvaise foi (...), projets de M. Darcos tain intérêt (...), l de la faire avec c l'égide de la poli qu'est le sarkozy l'ensemble de se zysme est l'enne

inspecteur  
Secret-défense

Ainsi donc l'affaire va se terminer par faute de preuves corruption exist vernements de c ont jugé opportu défense pour en son travail (...). La France qui n sion de donner s démocratie sera avec ce genre de